



BORDEAUX ETUDIANTS CLUB

LE CLUB UNIVERSITAIRE OMNISPORTS SECTION ATHLETISME

14 avenue Jean Babin - 33600 PESSAC

Tel : 05 56 37 48 48 / Email : becathletisme@gmail.com / www.bec-athle.fr

Saison 2020-2021

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT

Renseignements

Sexe : Masculin Féminin

| | |
|---------------------------------------------------------------|---------------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Nationalité : |
| Adresse : | |
| | |
| Code postal : | Ville : |
| Tel. Mobile : | Tel. Mobile : |
| E mail OBLIGATOIRE (des parents) (en caractère d'imprimerie): | |

Renseignements sportifs

Catégorie :

Discipline pratiquée :

Nom de ton entraîneur :

Club de la saison précédente :

Numéro de licence

Pour les mutations le dossier d'inscription complet doit être remis à l'entraîneur avant le **16 octobre 2020**.

J'autorise OUI NON la prise de photos lors de mes activités dans l'association.

Le maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions (sauf les catégories Ecole d'athlétisme et Poussins), le coût est de 30 euros.

Fait à..... Le...../...../.....

Signature

Modalités d'inscription

| Prix des cotisations | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Ecole d'athlétisme Poussins | 170 € |
| Pour les enfants inscrits au centre de loisir du BEC, la cotisation est de 150 euros | |
| Benjamins (es) à Vétérans | 170 € |
| Étudiants | 150 € |

Joindre obligatoirement

- * Certificat médical de moins de 6 mois (le certificat doit obligatoirement indiquer "apte à la pratique de l'athlétisme en compétition")
 - * Le montant de la cotisation (possibilité de payer en plusieurs fois)
 - * Chèque à l'ordre du BEC ATHLETISME
 - * Autorisation des parents pour les mineurs
 - * Certificat de scolarité pour les étudiants
- La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'arrêt de l'athlète en cours d'année

Attention : A partir du 16 octobre 2020, le montant de la cotisation sera de 200 euros pour les athlètes ayant donné le dossier complet d'inscription après le 16 octobre 2020 (uniquement pour les renouvellements ou pour les nouveaux athlètes s'entraînant au stade depuis septembre ou octobre 2020)

Certificat médical : Pour cette nouvelle saison, une nouvelle disposition vient d'être mise en place par le Ministère en charges des sports afin de faciliter le renouvellement des licences et sous certaines conditions ne pas avoir à présenter un nouveau certificat médical lors du renouvellement de licence.

Accéder à votre espace licencié : <https://webservicesffa.athle.fr/siffa-Acteur2/> : cliquer sur mot de passe oublié, indiquer votre adresse mail ou votre numéro de licence, sur votre boîte mail vous recevez le mot de passe, reconnectez-vous au site en indiquant votre identifiant et mot de passe. Cliquer sur Identité/Adresse : modifier les éléments, cliquer sur Questionnaire de santé que vous devez renseigner. Si vous répondez OUI à une seule des questions, vous devez présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois. Si vous répondez NON à toutes les questions, vous pouvez vous dispenser de présenter un nouveau,

SOUTENEZ LE CLUB EN REDUISANT VOS IMPOTS : En effectuant un don, vous contribuez au développement du club.

Le club est financé à plus de 70% par ses adhérents et pratiquants. Exemple : vous faites un don de 50 euros, cela vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 33 euros (soit 66%). Pour plus de renseignements nous contacter!!!